

***Les années 68 :
événements, cultures politiques et modes de vie***

Lettre d'information n°17

Séance du 13 mai 1996

***La « majorité silencieuse » :
une construction du pouvoir ?***

par Frédéric BAS, Discussion animée par Gilles LE BÉGUEC

Robert Frank

Nous accueillons Gilles Le Béguec et Frédéric Bas. Nos deux dernières séances ont traité plus spécifiquement à l'histoire politique. Ce thème de « majorité silencieuse » répond bien à notre intention qui est de faire une histoire globale des années soixante-huit, sans nous limiter aux acteurs qui sont sur le devant de la scène. Le sujet est extrêmement complexe car la notion elle-même pose problème. Quand l'expression est-elle apparue historiquement ? Est-elle opératoire pour réfléchir sur ces années 1968 sur le plan politique ?

Gilles Le Béguec, qui est professeur à l'université de Nancy et qui vient d'être élu à Paris X-Nanterre, va amorcer cette réflexion en introduisant le thème lui-même, il sera suivi de Frédéric Bas, qui a fait son mémoire de DEA sur la question, puis G. Le Béguec reprendra la parole pour donner son point de vue.

Gilles LE BÉGUEC

Je me suis intéressé à ce thème de la « majorité silencieuse » pour deux raisons dont la première est d'ordre scientifique. Sans être vraiment spécialiste de cette période – je suis spécialiste du monde modéré depuis l'extrême fin du XIXe siècle – on voit bien qu'il y a en France une culture politique presque permanente qui recourt à cette thématique. La seconde raison c'est que j'ai vécu cette période, non seulement en spectateur, mais un petit peu en acteur, dans le camp où se trouvaient les gens qui mettaient en avant le thème de la majorité silencieuse. J'ai donc observé les choses avec curiosité et aussi avec un peu d'effroi car tout ceci

suscitait chez moi du malaise, même si je me suis surpris à différentes reprises dans des réunions électorales (je me suis occupé de campagnes électorales de 1968 à 1978) à recourir à cette thématique là.

Je crois que cette question, sans entrer dans les problèmes de délimitation et de définition que F. Bas essayera de résoudre peut-être tout à l'heure, pose trois séries de problèmes en fonction du point de vue chronologique que l'on adopte.

Il y a un premier bloc de questionnements sur l'événement lui-même qui se déroule en trois moments. Tout d'abord la montée de la contre-offensive en mai 1968 avec la distribution des premiers tracts des Comités de défense de la République, jusqu'à la grande manifestation des Champs-Élysées. Puis l'organisation et la conception de la campagne électorale de 1968 qui s'est déroulée dans un climat assez étonnant de mobilisation du « bon peuple » de droite, les salles étaient comblées, le climat assez joyeux n'était pas sans présenter quelques points communs avec d'autres manifestations qui s'étaient déroulées dans un autre secteur de l'opinion quelques semaines plus tôt. Enfin le climat de l'étrange victoire de l'été et de l'automne 1968, avec cette énorme majorité, cette armée faite de bric et de broc avec notamment les Comités de défense de la République qui voient leurs effectifs monter considérablement, armée qui ne sait trop quoi faire et qui est troublée par le départ de Georges Pompidou, par un certain nombre d'initiatives prises par le général de Gaulle et par certaines façons de faire de la présidence de la République et du premier ministre symbolisées par le mot féroce que l'on prête au général de Gaulle : « Je ferai une politique PSU avec cette majorité PSF ».

Ensuite il y a l'aval : il faut réfléchir sur le poids de cette thématique dans les années qui ont suivi, jusqu'en 1973-1974. Avec des questions de nature très différente qui rentrent dans cette perspective : le rôle de Marie-France Garaud et de Pierre Juillet pour lesquels il faut faire la politique de son électorat, et les initiatives prises en 1972-1973 (Maurice Druon, Jean Royer, la politique de Jacques Chirac à l'égard du monde agricole).

Enfin, il faut mener une réflexion dans un cadre plus vaste, en remontant en amont : dans quelle mesure, indépendamment des événements de 1968, l'émergence de ce thème n'est-elle pas liée à un certain nombre d'ajustements au sein de la majorité Ve République, parmi les forces qui campent à ses portes et se posent le problème de savoir quand, comment, et à quelles conditions, elles devront intégrer la majorité Ve République. Cela pose des problèmes d'ajustement et de stratégie, principalement trois. La stratégie d'un secteur activiste de la mouvance gaulliste qui retrouve dans le souffre de 1968 un regain d'énergie, celle de Pompidou, et les différentes stratégies centristes qui sont complexes et jouent avec cette thématique.

Frédéric BAS

L'invention de la « majorité silencieuse »

J'ai soutenu ce travail à l'université Paris VIII en juin 1995 dans le cadre d'un DEA sous la direction de Michelle Zancarini-Fournel. D'abord, je présenterai ma démarche, car les principales conclusions du travail que je présente aujourd'hui sont l'aboutissement d'une évolution de mon projet de départ. Celui-ci résidait dans la volonté de saisir, d'apprécier, la façon dont les événements de mai-juin 1968 avaient joué sur l'opinion française. Comment les Français avaient-ils reçu et perçu « Mai 68 » pendant les événements, ceux qui n'étaient pas dans la rue et qui formaient ce vaste auditoire dont il est si difficile, pour l'historien, de recueillir les échos ? Or, la question de savoir quelle méthode suivre et quelles sources utiliser pour rendre possible ce projet, a profondément modifié son caractère.

À partir d'une lecture de la presse quotidienne nationale – *Le Monde*, *L'Aurore* et *Le Figaro* – et d'un exemple de la presse quotidienne régionale – *Le Bien public* à Dijon – mon travail s'est appliqué à déceler dans les déclarations et communiqués officiels, les entretiens radiodiffusés et les débats d'assemblées, les termes d'une représentation de la crise, opposant deux France : la « France de mai », minoritaire et épousant les rythmes de la « révolution sociale » et celle de « l'autre mai » majoritaire et dont le représentant légitime serait le camp gaulliste, assis sur la légalité des urnes et la légitimité de l'Histoire.

En effet, parmi les représentations collectives des événements de mai-juin 1968 en France, l'opposition entre « minorités agissantes » et « majorité silencieuse » apparaît comme une des plus solidement ancrées dans l'opinion, une des plus évidentes pour beaucoup. Peu à peu, s'est imposée aux mémoires l'image d'un mouvement, mené par une poignée d'agitateurs, devenus aujourd'hui des témoins-vedettes. Cette lecture de la crise dénie à mai 68 son caractère de mouvement de fond, d'« événement-rupture », essentiellement en présentant les porte-parole de la contestation comme une minorité sans lien avec les préoccupations de la « majorité » du pays. Au coeur de cette lecture de la crise, il y a donc cette notion de « majorité silencieuse » qui semble lui donner caution et qui pose problème. D'une part, le terme de « majorité silencieuse » dans son acception traditionnelle – ceux qui se sont tu en mai 1968, puis ont recouvré la parole, lors de la manifestation du 30 mai 1968, puis en juin pour réprover massivement le mouvement contestataire, en votant pour le camp de l'ordre aux élections législatives – semble figer dans la mémoire collective le rapport de l'opinion française aux événements qui ont animé le pays ; par ailleurs et c'est le plus important, cette image d'une opinion publique, majoritaire, silencieuse et réprobatrice est indissociable d'une lecture rétrospective de la crise qui présente les Français, le plus grand nombre, comme fermés aux propositions de changement radical de la société qui sont apparues pendant cette période.

Ainsi, la notion de « majorité silencieuse », si elle passe aujourd'hui pour traditionnelle dans nombre de récits qui choisissent cette crise comme sujet apparaît comme une invention opératoire, forgée au coeur de la crise et qui a permis au gouvernement Pompidou de gagner l'opinion à sa cause. Ce à quoi renvoie la « majorité silencieuse », c'est moins au mouvement réel de l'opinion qu'à la

représentation que les gouvernants français avaient, et surtout voulaient donner de cette opinion, dans le but d'armer leur politique de gestion de la crise d'un soutien auto-proclamé de la population française.

GENESE D'UN TERME : « MAJORITE SILENCIEUSE »

Avant de présenter les termes de cette représentation des événements et d'apprécier les ressorts idéologiques qui l'ont dictée, il faut revenir sur l'origine même du syntagme « majorité silencieuse » ; car la lecture attentive, le dépouillement systématique de la presse quotidienne nationale pendant les mois de mai et juin 1968 n'ont pas permis de situer l'apparition historique de ce terme dans le contexte de la crise française. À ma connaissance, le terme apparaît pour la première fois, le 3 novembre 1969, à l'issue d'un discours télévisé très attendu du président Richard Nixon – récemment élu – discours consacré à la politique vietnamienne des États-Unis et où le président américain demande son appui à « la grande majorité silencieuse de (ses) concitoyens » pour éviter la division au sein du peuple américain. De cette naissance historique du terme, on peut retenir : premièrement, que la formule ne provient à l'origine ni de journalistes, ni d'historiens ou de sociologues mais de la Maison-Blanche, deuxièmement, et c'est à mettre en relation avec le premier point, qu'elle s'inscrit directement dans un champ – stratégique et symbolique – de lutte pour « gagner » l'opinion publique dans un contexte de crise ; enfin, le terme ne tarde pas à passer l'Atlantique puisque le 30 avril 1970, lors du débat sur le projet de la loi « anti-casseurs » du ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin, M. Claudius-Petit, dans le rapport oral qu'il fait devant l'Assemblée nationale, présentant le vote de cette loi comme l'obligation « de choisir entre la loi et la rue », déclarait : « Dans notre démocratie, il revient à chacun d'éviter que des minorités imposent leur loi à la majorité silencieuse de ce pays. Si cette majorité n'est que moutonnaire, elle aura le régime des colonels ou celui des minorités agissantes qui, sans tenir compte des lois existantes, imposeront la leur ». À ma connaissance, il s'agit de la première mention du terme dans une déclaration française, deux ans après mai 68, mais à un moment où la rhétorique de l'ordre et du désordre est toujours présente. En outre, l'usage du terme se répète dans un contexte encore plus significatif, à l'occasion du second anniversaire de mai 1968. Georges Pompidou, président de la République depuis le 15 juin 1969, déclare le 16 mai 1970 à Murat dans le Cantal, département où il avait obtenu son meilleur score électoral lors des élections présidentielles de 1969 : « Tâchons d'avoir du bon sens. Restons calmes et ne croyons pas que la révolution soit à nos portes. Il faut que le gouvernement fasse son devoir, que le pays le soutienne, que la majorité silencieuse ne soit plus silencieuse, qu'elle s'exprime, se fasse entendre comme en mai et juin 1968, car c'est comme cela que nous sommes sortis des drames ». Il faut mettre en parallèle de cette déclaration de Pompidou, un article de Pierre-Charles Krieg, député UDR de Paris, paru dans *La Nation* en mai 1970, et qui décrit le tournant du 30 mai 1968 comme le soulèvement de la « majorité silencieuse » sortant de son silence pour proclamer son choix : l'ordre. Dans ces deux textes, on voit clairement

que l'usage du terme « majorité silencieuse » est d'une part, indissociable d'une volonté de réécrire l'histoire des événements de mai-juin 1968 à partir de leur dénouement et d'autre part, d'une stratégie consistant à désigner l'opinion publique comme acteur principal de cette issue heureuse (pour le régime gaulliste). Les deux auteurs construisent ainsi un « mai 68 idéal » où le soutien de l'opinion se présente comme indéfectible et où la « victoire finale » est exposée comme celle des « silencieux » majoritaires, décidés à s'exprimer pour sauver l'ordre.

DELEGITIMATION DU MOUVEMENT CONTESTATAIRE ET DRAMATISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Pourtant, cette version subjective des événements n'est pas que rétrospective. En effet, si la formule « majorité silencieuse » n'apparaît pas en mai-juin 1968, la notion même est présente dès le début de la crise ; elle organise la représentation des faits et des protagonistes. Dès les premiers jours de mai 1968, la stratégie du gouvernement face à la crise a consisté essentiellement dans la construction d'un rapport de force qui lui soit favorable. Peu à peu se construit une représentation des faits et des protagonistes qui, dans un premier temps, vise à une délégitimation du mouvement contestataire en insistant sur son absence de représentativité tant numérique que qualitative ; dans un second temps, entreprend un travail de dramatisation quasi théâtrale de l'événement dont la périphrase « parti de la crainte » fut le fruit le plus opératoire, et qui culmina dans l'allocution gaulliste du 30 mai 1968. Enfin, il est remarquable que cette version alarmiste s'est accompagnée d'une réactivation de la mémoire politique des « contestés » qui a contribué, en réveillant les souvenirs collectifs inspirant la panique et l'effroi, à façonner l'image obligée d'un sursaut du « pays tout entier » pour parer au danger contestataire, au nom de la réconciliation nationale.

L'entreprise de délégitimation du mouvement contestataire s'applique en premier lieu à ceux qui ouvrent la crise de mai : les étudiants. La première déclaration importante du ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, à l'occasion du premier débat à l'Assemblée nationale sur la crise, le mercredi 8 mai 1968, pose les termes d'une interprétation qui oppose majorité et « enragés » minoritaires. En présentant la décision de fermer la faculté de Nanterre comme un acte infligé par les enragés à une « grosse majorité » victime, Alain Peyrefitte contourne toute explication sur les causes profondes de l'agitation universitaire et construit une opposition de la jeunesse étudiante en termes quantitatifs, qui sous-entend l'impossibilité d'une adhésion de la masse aux thèmes des contestataires. En outre, peu à peu, l'antagonisme majorité/minorité, qui apparaît comme le « motif » récurrent utilisé pour déconsidérer les contestataires et les marginaliser, est bientôt complété par la construction d'une opposition qualitative entre une « jeunesse ardente et angoissée », matrice des futurs « responsables » et « des individus », politisés aux extrêmes, ferment de désunion. À travers les déclarations officielles et les éditoriaux dans la presse, on constate la fabrication de toute une série de binômes antagonistes aux termes irréconciliables tels que

silencieux/braillards, vrais/faux, réformistes/révolutionnaires, schématisation simpliste de la révolte en cours, destinée à en attaquer la crédibilité auprès du plus grand nombre. L'antagonisme le plus significatif qui a opéré dans cette représentation manichéenne de l'événement paraît être celui qui a opposé la sage responsabilité des étudiants travailleurs et la folie nihiliste des contestataires. Le meilleur exemple en est une lettre d'Alexandre Micha, professeur à la faculté des lettres de Nanterre, et parue dans *Le Monde* daté du 10 mai 1968. L'enseignant présente le mouvement étudiant comme un « mouvement de dandys motorisés, équipés d'appareils photographiques » qui ignorent les « vrais étudiants » préparant leurs examens. Les étudiants contestataires sont des « débiles mentaux », des « braillards » qui font échec à 100 000 étudiants consciencieux. En fait, la stratégie est double : d'une part, on dénonce la jeunesse délinquante et minoritaire – en des termes souvent crus, notamment lors de la séance parlementaire du 8 mai 1968 – d'autre part, on exprime de la compréhension pour les véritables causes du malaise. En ce sens, le débat sur le maintien ou le report des examens qui s'ouvre dès les premiers jours de la crise est l'illustration en plein coeur des événements de cette représentation de la jeunesse en deux camps ennemis ; ce débat contribuait à circonscrire l'expression contestataire à une question strictement universitaire, peu susceptible de porter le vent de la révolte hors des facultés. Il y a là une tactique du gouvernement Pompidou dont la formulation pourrait être : « Nous sommes conscients des vrais problèmes de l'université et sommes déterminés à y remédier. Mais la mise en oeuvre des solutions est empêchée par l'agitation subversive de quelques-uns ». Cette tactique a un double avantage : d'abord, freiner l'éventuelle poussée contestataire vers d'autres secteurs de la société, en renvoyant l'agitation étudiante à la seule responsabilité du ministère de l'Éducation nationale : c'est donc la question des examens, antidote concret à l'utopie débridée des « illusionnaires » ; ensuite, constituer dans le camp étudiant, un interlocuteur – le groupe des « studieux » – qui puisse conforter l'image d'un gouvernement ouvert au dialogue et prêt à engager la réforme de l'Université. Un communiqué du gouvernement du 16 mai 1968 est très significatif : « Dès lors que la réforme universitaire ne serait plus qu'un prétexte pour plonger le pays dans le désordre, le gouvernement a le devoir de maintenir la paix publique et de protéger tous les citoyens sans exception contre les excès et la subversion ». En désignant la réforme universitaire comme la seule raison d'être de la Commune étudiante, ce communiqué contribue à la neutraliser, à imposer l'étroitesse de son champ critique. L'État normalise l'effervescence expressive pour mieux effacer ses implications sociales et politiques.

Pourtant, dès lors que la représentation éparse et négative des étudiants révoltés s'avéra incapable d'enrayer un mouvement général de contestation, attesté par les grèves et les occupations d'usines, qui se multiplièrent dans tout le pays à partir du 14 mai 1968, la stratégie et la méthode de réponse à l'événement s'adaptent à la réalité de la crise. On assiste alors à une dramatisation de l'événement, dont la forme la plus élémentaire fut une construction alarmiste des faits, et le fruit le plus abouti, la création d'un interlocuteur fragile : le « parti de la crainte », terme contemporain de mai 1968, qui recouvre le sens de ce qu'on appelle aujourd'hui la

« majorité silencieuse ». Notons que le terme apparaît précisément au moment où la crise s'ouvre sur des perspectives électorales. En effet, le contexte politique est marqué par le dépôt, le 14 mai 1968, d'une motion de censure par les groupes de l'opposition parlementaire, dont le vote est prévu pour le 22 mai 1968. C'est Valéry Giscard d'Estaing, député du Puy-de-Dôme, président des Républicains indépendants, allié de l'UD-Ve République à l'Assemblée nationale, qui établit pour la première fois et avec un aplomb extraordinaire l'existence de la « majorité silencieuse », dans une déclaration du 19 mai 1968. Le terme même n'apparaît pas mais ce qu'il implique, la construction d'une opinion publique idéale, est présent dans le propos : « Dans la grave circonstance nationale que traverse notre pays, je tiens simplement à exprimer le point de vue que je sais être celui du plus grand nombre des étudiants, des travailleurs, mais aussi des Français et des Françaises tout court [...] Jusqu'ici, le plus grand nombre des Français épris d'ordre, de liberté et de progrès, et qui n'accepte ni l'arbitraire, ni l'anarchie est resté silencieux. S'il le faut, il doit être prêt à s'exprimer ». C'est le même Valéry Giscard d'Estaing qui invente la formule de « parti de la crainte » quelques jours plus tard, lors du grand débat de l'Assemblée nationale le 21 mai 1968. Il s'agit alors pour lui de préparer le terrain à une éventuelle remise en cause politique du gouvernement Pompidou dont il saurait tirer profit.

L'essentiel est pourtant ailleurs ; car si la notion de « parti de la crainte », assimilé à un courant d'opinion majoritaire et silencieux apparaît dans ce contexte d'arrière-pensées électoralistes, elle entame une seconde carrière, à partir du moment où la motion de censure est rejetée le 22 mai 1968, renforçant ainsi la position du gouvernement Pompidou ; d'ailleurs, il y a un autre événement qui vient conforter cette position, que la mémoire n'a pas retenu, en dépit de son importance à ce moment de la crise : c'est l'épisode électoral dijonnais qui intervient quinze jours après le début des événements et qui prend la valeur d'un test de soutien pour le régime gaulliste. Le décès, fin avril 1968, du maire de Dijon, le chanoine Kir, déclenche l'ouverture d'une campagne pour des élections municipales complémentaires, afin d'élire deux nouveaux conseillers municipaux, pour remplacer le maire défunt et un élu démissionnaire en avril 1967. Or, à l'issue du premier tour de scrutin, le 19 mai 1968, la liste qui devance très largement les autres est celle de l'UD-Ve République conduite par Robert Poujade, secrétaire général du mouvement sur le plan national et Maurice Lombard, professeur à l'université de Dijon. Les remerciements des deux à leurs électeurs accentuent encore le caractère de test politique des résultats du scrutin puisque les deux élus remercient l'électorat pour la « marque de confiance exceptionnelle » que représentent ces résultats dans le contexte d'une « crise anarchique qui désorganise la Nation ». De retour à Paris, Poujade proclame même à l'Assemblée nationale « qu'en Bourgogne comme dans la plupart des régions la population n'est pas solidaire de l'agitation ». En fait, l'exploitation des résultats de l'élection dijonnaise – le 19 mai – et l'échec de la motion de censure déposée par la gauche parlementaire – le 22 mai – ont créé une nouvelle donne au coeur de la crise, que le gouvernement Pompidou et la presse qui le soutient, ont saisie pour lancer une nouvelle offensive. Celle-ci consiste surtout

dans une sorte d'escalade de la rhétorique alarmiste pour rendre compte des événements ; escalade que la nouvelle nuit d'émeutes du 24 mai favorise et justifie largement aux yeux de l'opinion et qui est rendue nécessaire par l'échec de l'allocution du général de Gaulle du 24 mai 1968.

Je ne peux pas entrer ici dans le détail. Je voudrais simplement montrer comment l'intensification de la dramatisation des événements s'appuie sur la menace de la « guerre civile » relayée par un ensemble de forces anticontestataires qui s'organisent, et comment cette version alarmiste des faits s'inscrit dans le contexte singulier du 24 mai 1968 qui est un tournant de la crise. En effet, si la date du 30 mai 1968 est souvent désignée, à juste titre, comme le moment où les espoirs soulevés en mai se noient dans la marée gaulliste défilant sur les Champs-Élysées, la chronologie du mai français se doit de retenir le 24 mai comme un tournant de la crise. Le 24 mai 1968 peut être vu comme le point de départ d'une maturation qui mène à l'apothéose du 30 mai, et par extension, à la victoire électorale de juin. La gravité des faits de rue, dans la nuit du 24 au 25 mai, dont l'attaque de la Bourse à Paris et la mort accidentelle d'un commissaire de police à Lyon ont été sans doute les signes les plus marquants, a servi le gouvernement dans sa stratégie de gagner l'opinion à sa cause. L'idée selon laquelle cette date marque un retournement de l'opinion contre les contestataires, est souvent reprise dans les récits sur mai 68. Je voudrais moins ici reprendre cette idée qu'en préciser la nature. Il faut par exemple, rappeler qu'en amont et en aval de cette nuit terrible, il y a deux décisions qui remettent en cause les conditions de perception des événements par la population : la première est gouvernementale ; le jeudi 23 mai 1968, le ministère des Postes et Télécommunications fait savoir aux directions des radios, tant nationales que périphériques, qu'il leur retirait provisoirement l'autorisation d'user des fréquences qui leur avaient été attribuées. Or, c'est l'utilisation de ces longueurs d'ondes particulières qui permettaient jusqu'ici la liaison radio permanente entre les reporters jetés au coeur de l'action et leur rédaction, ainsi que le suivi en direct des événements par les auditeurs. En prenant cette décision, à la veille des manifestations prévues, Yves Guéna, ministre des PTT, rendait plus difficile la relation, par les reporters, des événements, et créait les conditions d'une audience sans interférences pour la version gouvernementale qui serait proposée ; d'autre part, c'est le samedi 25 mai 1968 que les journalistes de l'actualité télévisée, réunis en assemblée générale, se prononcèrent pour la grève par 97 voix contre 23 et une abstention. À partir de cette date, à vingt heures, l'information quotidienne à l'ORTF se résuma à un bref journal télévisé, diffusé par des techniciens, menaçant toutefois de tout stopper, au cas où la partialité des sujets serait trop flagrante. Je pense que la proximité de ces deux faits, touchant aux moyens d'informer la population, fait sens, à ce moment précis de la crise. Comme si la stratégie de fermeté sans concession adoptée par le gouvernement, autour du 24 mai 1968, avait eu besoin d'un champ de diffusion sans contraintes, pour accroître son efficacité auprès des Français. En tout cas, à partir de cette date, on assiste à l'instauration d'un climat de guerre civile, opposant la France du trouble, subversive et minoritaire et la France civique et majoritaire. En s'appuyant d'une part, sur une dramatisation des faits qui s'intensifia

jusqu'à présenter l'agitation comme les prémisses d'une guerre civile, d'autre part, sur un appel au peuple citoyen, seul susceptible de résoudre la crise – notamment par les urnes – la stratégie favorise l'émergence d'un mouvement anti-contestataire dont la manifestation du 30 mai 1968 sur les Champs-Élysées fut l'expression la plus accomplie. On peut donner un exemple de comment s'est formulée la menace de la guerre civile : c'est une déclaration d'une association d'anciens combattants (Les Anciens de la division Leclerc) du 27 mai 1968 : « Il ne s'agit plus aujourd'hui de nazisme, mais d'un autre fléau, la menace d'une guerre civile, entraînée par le processus anarchiste et révolutionnaire de quelques-uns. Ce processus classique d'agression, qui débute par les combats de rue, ne peut aboutir qu'à la disparition de toute liberté et à la plus effroyable des dictatures [...] Les Anciens de la division Leclerc n'ont pas oublié les atrocités de la guerre et ils refusent l'éventualité d'une guerre civile fratricide ». Or, cette version apocalyptique des événements, qui présente le mouvement contestataire en termes d'agression contre la Nation et l'unité du pays, justifiait en retour l'appel à l'action civique. C'est là qu'apparaît la nébuleuse des CDR (Comités pour la Défense de la République), relais idéologiques, apparus d'abord en province, autour du 20 mai 1968 avant la création, annoncée dans le journal officiel du 2 juin 1968, de l'Union des Comités pour la Défense de la République, présidée par Roger Frey, ancien ministre de l'Intérieur. En fait, l'idéologie des CDR, telle qu'elle apparaît dans les quelques tracts que j'ai pu observer n'est que l'expression, sur un plan organisationnel – et local à l'origine – de la stratégie opposée à la contestation que j'ai essayée de définir : d'abord, une représentation négative des protagonistes contestataires, ensuite une construction alarmiste des faits, enfin un appel à la population pour qu'elle réagisse face aux risques de guerre civile.

Bien sûr, le point d'aboutissement de cette stratégie est le discours du général de Gaulle du 30 mai 1968 qui marque, avec éclat, le sursaut de la droite dans la crise, dont la manifestation sur les Champs-Élysées, puis les élections législatives de juin constituent le prolongement triomphal. Dans ce discours très célèbre, on peut observer la présence en creux de « la majorité silencieuse » : c'est le « peuple français tout entier » que de Gaulle dit « bâillonné » et privé de s'exprimer. C'est volontairement que je n'insiste pas sur ce dénouement du 30 mai 1968, événement central dans mon étude, mais aussi le plus connu parce que le plus visible. Je renvoie, pour l'analyse de la symbolique et de la signification de la manifestation du 30 mai à l'article récent de Frank Georgi paru dans *Vingtième siècle*.

LE REJEU DES MEMOIRES

Je voudrais consacrer les minutes qui me restent à un aspect trop peu mis en valeur par les travaux et recherches sur le mai français, à savoir l'inscription de l'histoire politique récente du pays au cœur des événements. À bien des égards, les formes de la contestation ont été présentées par le camp gaulliste comme une atteinte à la cohésion nationale et comme une violente mise en cause de ses

fondements idéologiques. Parallèlement à la « Révolution de mai », on observe une réactivation de la mémoire des contestés qui a pour fonction de réaffirmer, aux yeux de l'opinion, la légitimité historique du général de Gaulle et de présenter la « légitime défense » contre l'agression « soixante-huitarde » comme une lutte salutaire pour la réconciliation nationale. Mai 68 réactiva deux mémoires dans le camp gaulliste : une mémoire « positive », celle de la lutte résistante contre l'occupant nazi, matrice générationnelle d'une grande partie des « contestés » de 1968 ; une mémoire « négative », celle du drame algérien et de ses suites, qui déchira le camp de ceux qui favorisèrent le retour de de Gaulle en 1958. Or, mai 68 semble avoir été ce moment de crise où fusionnèrent ces deux mémoires antagonistes, où la nécessité de contrer « l'agression des rues » commanda de recoudre les déchirures algériennes au nom de la réconciliation nationale.

La réactivation de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale se traduit par un appel à l'unité nationale et stigmatise la Patrie en danger. On peut illustrer cette dimension de la crise par plusieurs exemples : d'abord, la construction, par la presse de droite et certains élus de l'Assemblée nationale d'un « événement imaginaire » à partir d'incidents autour de la tombe du soldat inconnu, qui ont eu lieu le 7 mai 1968 et qui seraient sans doute passés inaperçus sans l'écho grave et tapageur qui en fut donné ; ensuite, la dénonciation d'un complot mené de l'extérieur pour porter atteinte à la nation française apparaît tout au long de la crise comme la forme la plus expressive d'une rhétorique alarmiste cherchant à rendre visible le péril qui menace la patrie ; enfin, cette rhétorique atteint un point culminant autour du 24 mai 1968 : l'interdiction de séjour de Daniel Cohn-Bendit qui déclenche de nouvelles manifestations, crée en effet les conditions favorables à un discours où la dénonciation de l'« étranger » allemand rencontra les souvenirs du temps de l'occupation nazie – entretenus par les commémorations de juin – pour dessiner une France en danger, que seul le sursaut national et l'action civique pourraient sauver. Revenons donc aux incidents du 7 mai 1968, dits de « la profanation de la tombe du soldat inconnu » qui pourraient n'avoir qu'une place modeste dans l'histoire du mai français s'ils n'apparaissaient comme le point de départ d'un important mouvement anti-contestataire dénonçant l'atteinte aux valeurs nationales. Les faits reprochés sont assez flous : le 7 mai 1968, vers 22 heures, quelques centaines de jeunes gens s'étaient rassemblés autour de la tombe du soldat inconnu, avaient agité des drapeaux rouges et chanté l'Internationale. Pour certains, ces jeunes gens auraient uriné sur le monument. À partir de ces faits, un important mouvement se met en place, qui pose cet acte comme une agression à la Nation et à la mémoire des anciens combattants français. À la suite d'une cérémonie nationale à l'Arc de triomphe, réunissant plusieurs centaines d'anciens combattants, accompagnés de leur ministre délégué, Henri Duvallard, le 13 mai 1968, « afin de réparer l'outrage subi par le tombeau du soldat inconnu dans la nuit du 7 au 8 mai » mais qui faisait aussi office de réponse officielle au grand rassemblement unitaire des contestataires, défilant au même moment, une manifestation de jeunes nationalistes des mouvements Occident et Aspects de la France descend les Champs-Élysées aux cris de « La France aux Français », « Cohn-Bendit à Berlin » ou « Libérez Salan ». Le

lendemain, lors de la séance parlementaire du 14 mai 1968, le député gaulliste Roger Souchal stigmatise l'« infime minorité d'étudiants, dirigés par l'Allemand Cohn-Bendit (qui) ont profané la tombe du soldat inconnu ». Il demanda d'observer une minute de silence « à la mémoire des combattants de 1914-1918 et de 1939-1945 qui ont lutté contre les amis de M. Cohn-Bendit ». Ce qui ressort de cette séance, c'est une tension avivée par le rappel des souvenirs douloureux de la Seconde Guerre mondiale, et surtout le sort qui est fait à Daniel Cohn-Bendit, du fait de son origine allemande ; d'ailleurs, le 14 mai 1968, une nouvelle contre-manifestation place de l'Étoile résonne de slogans hostiles au leader étudiant : « Expulsez Cohn-Bendit » accompagne alors « Unité nationale ! » dans un dyptique traçant le lien entre l'agression étrangère incarnée par Cohn-Bendit et le nécessaire mouvement d'union nationale pour la contrer. Cependant, avant de montrer comment le cas Cohn-Bendit a servi de pôle mobilisateur au discours anti-contestataire, notamment quand le slogan appelant à l'expulser devint réalité sous la forme d'une interdiction de séjour, on peut rappeler que le fantasme du complot étranger a pris corps dans les rangs du pouvoir dès le début de la crise. Il ne s'agit pas ici d'apporter des pièces supplémentaires à un dossier d'investigation, qui attesterait ou non du bien-fondé des accusations gouvernementales à propos des liens entre le mouvement contestataire français et l'extérieur. Il importe seulement de montrer dans quelle mesure cette thèse d'une « main étrangère » animant la subversion intérieure, a permis de présenter la contestation de mai comme « étrangère » et « anti-française ». C'est Georges Pompidou qui expose, de façon explicite, la thèse du complot lors de son discours à l'Assemblée nationale, le 14 mai 1968. Revenant sur les manifestations des premiers jours de mai, il présenta les « anarchistes » qui y étaient comme « des individus déterminés » munis « d'un matériel adapté au combat des rues, dépendant à l'évidence d'une organisation internationale ». En dépit du flou volontaire entretenu par le Premier ministre autour de cette organisation internationale subversive, on peut noter que Pompidou, en désignant la conférence sur la paix au Viêt-Nam, qui venait de s'ouvrir à Paris, comme la cible des contestataires, cherchait à montrer que ces derniers portaient atteinte au prestige international de la France. En outre, agiter la menace du complot, c'était surtout rendre visible « la Nation en danger ». En fait, comme pour les incidents du 7 mai 1968, l'exposé de la théorie du complot s'en tient moins à la matérialité des faits (ou des informations) qu'à une construction fantasmée de l'événement, qui permet de réaffirmer, aux yeux de l'opinion, les bases de la légitimité gaulliste, dont la Nation est une des valeurs sacrées. C'est dans le champ symbolique d'une mémoire qui se sent agressée, que l'on retourne sur la tombe du soldat inconnu pour réparer le geste profanateur, ou qu'on agite la menace de l'agression étrangère pour mieux se présenter comme le seul garant, protecteur de la Nation. Enfin, il faut revenir sur le cas Cohn-Bendit. Daniel Cohn-Bendit est impliqué, de près ou de loin, dans les deux aspects de la crise qu'on vient de décrire : on a vu comment il est pris à partie, le 14 mai 1968, par le député Souchal qui le rendait responsable de l'acte sacrilège du 7 mai ; en outre, André Fanton, député UD-Ve République, a rendu compte le 24 mai 1968 à l'Assemblée nationale de ces

propos de Cohn-Bendit qui ont suscité les foudres des députés de droite : « Nous nous sommes dirigés à Paris sur l'Arc de triomphe parce que c'est un monument "con" ». Par conséquent, c'est presque logiquement que le slogan de la « Nation agressée » fut brandi par les anticontestataires au moment précis où fut notifiée au leader étudiant une interdiction de séjour en France. La réplique de Cohn-Bendit depuis Amsterdam où il participait à une réunion fut un appel provocateur à la mobilisation de l'armée française pour l'empêcher de rentrer en France. Elle déclencha en retour la foudre du camp opposé, s'appuyant largement sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale pour dénoncer l'agression de « l'Allemand Cohn-Bendit ». D'ailleurs, l'usage de cette mémoire pour traiter du cas Cohn-Bendit et noircir, auprès de l'opinion, le danger qui menaçait la France, ne faisait que répondre aux provocations des contestataires étudiants, qui choisirent très tôt ce passé résistant de la France comme cible. Les manifestations de soutien à Daniel Cohn-Bendit, qui commencent dès le 22 mai au soir, résonnent de slogans explicites à cet égard. On avait déjà remarqué le « CRS-SS » des premiers défilés. On entend alors « Nous sommes tous des juifs allemands ». En somme, cette formule, restée célèbre, répondait, dans le même champ symbolique, au calomnieux « les amis de Cohn-Bendit » utilisé le 14 mai, par Roger Souchal pour désigner les nazis combattus hier. On assiste alors à un rappel, d'un camp à l'autre, de souvenirs douloureux, tantôt lancés pour brocarder la légitimité historique du gaullisme, devenue caution de son autoritarisme (camp des étudiants), tantôt ravivés pour conforter la version de la « Patrie en danger » (dans le camp gaulliste). La détérioration d'un monument aux morts à Strasbourg (badigeonné de rouge) est présentée par André Bord, secrétaire d'État à l'Intérieur, comme un acte profanateur d'« anarchistes » semblable à ceux dont se rendirent coupables les nazis en remplaçant le drapeau tricolore par la croix gammée. Ainsi, on réactive la symbolique du combat résistant afin d'opposer la légitimité du gaullisme historique – qui réside dans ce combat – à l'atteinte « anarchiste » qui détruit « les monuments du souvenir ». Enfin, un bel exemple de cette attitude destinée à convoquer la mémoire collective pour réagir à la contestation, est donné par ce titre de *L'Aurore* du 24 mai 1968 : « Cohn-Bendit veut forcer la frontière avec l'aide de milliers de jeunes Allemands ».

Il faut remarquer d'ailleurs qu'avec cette notion de frontière – les étudiants ne criaient-ils pas le 22 mai 1968 : « Des frontières, on s'en fout ! » ? – apparaît une nouvelle dimension de la crise qui culmine dans une politique ferme d'expulsion de ressortissants étrangers, mise en oeuvre, au mois de juin, par le nouveau ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin. Cette politique gouvernementale, visant les étrangers en France ayant participé aux manifestations de mai, se poursuit en dépit des protestations multiples, jusqu'à porter à cent quatorze le nombre de personnes priées de quitter la France le 14 juin 1968. Or, on peut interpréter cet aspect du retour à l'ordre de juin comme le prolongement naturel d'une politique postulant « la Nation en danger » pour mieux pouvoir en rejeter les éléments indésirables. En outre, cette politique passe aussi par la commémoration du 18 juin 1940, seule manifestation qui échappe à la décision gouvernementale du 13 juin 1968,

interdisant toute manifestation sur le territoire national pendant la durée de la campagne électorale. Yves Guéna, ministre des PTT expliqua que cette exception découlait du caractère « patriotique » et « coutumier » du rassemblement gaulliste. Sans doute peut-on voir dans la politique d'expulsion des étrangers et le maintien – dans des circonstances de crise – de la commémoration du 18 juin 1940, symbole de la résistance gaulliste à l'occupation allemande, deux faces complémentaires d'une politique qui vise à présenter la victoire sur le mouvement contestataire de mai comme celle de l'unité nationale sur l'agression étrangère.

L'autre mémoire qui apparaît comme une question rampante au cours de la crise, c'est la mémoire algérienne. Au premier chef, le dixième anniversaire du 13 mai 1958, qui vit le général de Gaulle revenir au pouvoir, à la faveur d'une crise déclenchée par une partie de l'état-major de l'armée française en Algérie est pour beaucoup dans la présence de ce passé au coeur de mai 1968 ; toutefois, l'essentiel semble être le sens que prend cette mémoire réactivée dans les circonstances particulières des événements de mai-juin 1968. Tout se passe, en effet, comme si le mouvement contestataire, en remettant en cause les fondements de la légitimité gaulliste – et notamment la Nation, comme on vient de le voir – avait rendu nécessaire la clémence salutaire du chef de l'État qui, pardonnant à ceux qui s'étaient retournés contre lui pour poursuivre une lutte que le Général avait déclarée caduque, permit de resserrer les rangs de la famille de droite ; cette mémoire « négative » du camp gaulliste s'inscrit progressivement dans la chronologie de mai-juin 1968 jusqu'à devenir l'un des ressorts les plus significatifs de la sortie de crise par le camp du pouvoir. Les partisans d'une amnistie politique pour les faits – condamnés par l'État français – liés aux « événements survenus depuis le 1^{er} novembre 1954 en Algérie et dans les départements et territoires d'outre-mer » – s'expriment dès le début de mai 1968. Dans une lettre ouverte aux élus de l'Assemblée nationale intitulée : « En faveur de l'amnistie », il ressort principalement que la demande d'amnistie est présentée comme le souhait de l'« immense majorité de la nation » alors que le sondage qui est censé prouver ce « voeu majoritaire » pose une question qui prend bien soin de ne pas préciser les faits délictueux, et même criminels, qui ont conduit Georges Bidault, Jacques Soustelle et d'autres à s'exiler hors du territoire français. Ainsi, l'appel à l'amnistie « complète et rapide » pour « tous les exilés » apparaît d'emblée comme découlant du nécessaire oubli d'une certaine histoire, qui déchira le camp gaulliste, mais que l'Assemblée nationale a le « devoir d'effacer », ne serait-ce que par respect pour la volonté du pays : le pardon est exigé au nom de la nation entière ; cet aspect porte en germe la signification profonde que revêt le geste ultérieur du général de Gaulle, la grâce pour les condamnés politiques, accordée symboliquement à l'occasion du 18 juin puis du 14 juillet 1968 : rendre visible la cohésion nationale face au mouvement contestataire, en déclarant la réconciliation de la droite et de la droite extrême autour de la légitimité historique du gaullisme (d'où le choix du 18 juin).

L'attachement à l'Algérie française et la volonté d'annuler les condamnations frappant ses plus célèbres partisans semblent s'être d'abord exprimés sous la forme de slogans épars, entendus à l'occasion des contre-manifestations qui

profitèrent du dixième anniversaire de la Ve République pour rappeler au régime gaulliste, qu'il était temps de pardonner à ses fidèles égarés. Pourtant, c'est l'hémicycle de l'Assemblée nationale qui relance le débat. Lors de la séance parlementaire de nuit du 22-23 mai 1968, alors que les élus politiques de l'Assemblée discutaient, en vue d'adopter d'urgence le projet de loi portant amnistie pour les infractions commises à l'occasion des « manifestations liées aux questions de l'enseignement », Francis Palmero, député PDM, demande que l'amnistie soit étendue à tous ceux « qui, pour des motifs politiques, sont encore brimés physiquement et moralement ». Avec Marcel Massot, député FGDS, il dépose en ce sens un amendement au projet de loi ; mais Louis Joxe, Garde des Sceaux, refuse d'en tenir compte et utilisa la procédure du vote bloqué pour faire passer l'amnistie des étudiants. Une forte émotion s'ensuivit chez les giscardiens, centristes (PDM), fédérés (FGDS) et même chez des députés de l'UD-Ve République. Enfin, à la reprise de la séance – qui avait été suspendue – Jean Pondevigne, député PDM déclare solennellement à propos de l'amnistie des « condamnés politiques » : « La réconciliation nationale est à ce prix ». Il semble que la séance parlementaire a valeur historique, dans la mesure où, pour la première fois, elle expose la question de l'amnistie en relation avec la crise sociale de mai 68. Le 23 mai 1968, le SPES, le Secours populaire pour l'entraide et la solidarité, organisation créée en 1961 par Jean La Hargue pour apporter une aide matérielle et du réconfort moral aux prisonniers issus de l'OAS, incite les sénateurs à user de leur vote comme d'un moyen de pression sur la politique gouvernementale. Le SPES lie le sort des étudiants à celui des condamnés politiques. Les sources manquent, qui pourraient dire avec précision à quel moment et dans quel esprit le régime gaulliste fit le choix du pardon et de la grâce. Mais la manifestation du 30 mai 1968, aux préparatifs tellement obscurs, apparaît, en grande partie, la conséquence d'un soutien, sous conditions d'une certaine droiture qui n'avait pas de raisons de soutenir un de Gaulle en difficulté, en dehors de promesses pour un pardon ultérieur. La chronologie de juin 1968 semble confirmer cette hypothèse. D'une part, elle est jalonnée de retours d'exil, de libérations ; d'autre part, ces significatifs gestes d'apaisement sont accompagnés d'une rhétorique de la réconciliation qu'on prend bien soin de ne pas dissocier des récents événements qui viennent d'ébranler le pays. Ainsi, le retour en France de Georges Bidault, le 9 juin 1968, qui vivait en exil depuis février 1962, sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé le 10 août de la même année pour complot contre l'autorité de l'État, suscite cette éclairante réaction de Jacques Baumel, ancien secrétaire général de l'UNR/UDT, qui déclare le 10 juin 1968, lors d'une réunion à Rueil-Malmaison : « Les dramatiques événements que nous venons de vivre ont rapproché de nombreux Français patriotes qui s'étaient opposés dans le passé, même le plus récent [...] Dans l'intérêt national, et par-delà les hommes et les opinions, il faut aujourd'hui réconcilier les Français en tournant la page du drame algérien, notamment par une amnistie totale ». Il n'est pas contradictoire, d'une part, de constater, comme Anne-Marie Duranton-Crabol dans *Le temps de l'OAS* (1995), que les libérations et les autorisations de retour s'échelonnèrent entre mars et juin dans une relative indifférence aux événements de mai, et, d'autre part, de voir ces appels à

la réconciliation nationale comme « les fruits amers et inattendus de la révolte étudiante » selon les termes de Pierre Viansson-Ponté. En juin 1968, la politique du gouvernement Pompidou et les décisions du général de Gaulle à l'égard du problème algérien, ont pris un caractère symbolique et constituèrent la face singulière d'un retour à l'ordre qui devait se faire au nom de la Nation, à partir d'une réconciliation des forces de droite. Les déclarations de Georges Pompidou, au sujet de la grâce de onze condamnés pour faits de subversion par le général de Gaulle, le 18 juin, montrent clairement que, dans l'esprit du Premier ministre, elles participaient du programme à mettre en oeuvre dans la campagne des élections législatives. La réconciliation de la droite et des droites extrêmes, à partir d'un blanchiment de leur mémoire « négative », avait pour fonction d'imposer aux yeux de l'opinion, l'image d'un camp uni, seul représentant de la légitimité nationale, et seul garant de l'unité du pays, menacée par les agressions du camp contestataire.

Pour conclure, j'aimerais faire trois remarques : d'abord, ce travail montre, selon moi, la nécessité de faire un retour aux sources, de retrouver les mots et les gestes de tous les acteurs de la crise, de recueillir les échos de la voix de Cohn-Bendit comme de celle du général de Gaulle, de prêter l'oreille aux contestés comme aux contestataires. C'est sans doute à cette condition qu'on pourra dégager de nouvelles pistes de lecture de l'événement. Ensuite, je voudrais souligner que la lecture de bon nombre de mémoires ou de témoignages d'acteurs proche du régime gaulliste, ministres, députés, haut-fonctionnaires m'a permis d'observer une sensibilité autre sur la crise, un point de vue qui montre souvent que, du côté des « contestés », la réception des événements est moins simple qu'on pourrait le croire, qu'il y a une subjectivité à explorer qui promet beaucoup pour la compréhension de la crise. Enfin, j'insisterai sur l'inscription de l'histoire politique récente au coeur des événements : à force d'insister sur les nouvelles cultures politiques qui s'affirment en mai 1968, on a presque oublié de se pencher sur les valeurs politiques qui fondent le régime gaulliste, fortement ancrées dans le pays et qui se révèlent d'autant mieux qu'elles sont violemment contestées.

R. Frank

Je vous remercie pour cet excellent exposé qui pose des questions de méthode qui elles-mêmes soulèvent d'autres questions : le rapport court terme/long terme et le rapport représentations/réalité.

Lorsque nous réfléchissons dans le cadre de ce séminaire sur les « années 68 », l'avantage de ne pas se limiter aux événements de mai-juin c'est de remettre en perspective le court terme. L'avant 68 et l'après 68 ne peuvent plus se lire sur un mode linéaire, au contraire, une lecture presque circulaire s'impose : de nombreux phénomènes qui apparaissent avant 68, sont relativement absents pendant les événements de 68 et reviennent, transformés après 1968. En vous écoutant cependant, je me rend compte que cette méthode peut avoir un inconvénient, et la plongée que vous avez faite dans l'extrême court terme nous restitue une certaine

ambiance. Inscire l'événement court de 1968 dans le long terme c'est risquer de ré-interpréter 68 en le dédramatisant. Au contraire vous remettez le « drame » (la division de la France en deux) au premier plan. Cela n'évacue pas la question de savoir si cette dramatisation est construite ou si elle est réelle, et nous en venons au rapport entre représentation et réalité.

Sans entrer dans le détail du débat sur la notion de majorité silencieuse, vous la présentez comme une construction, une représentation, donc aussi comme une ré-interprétation. La question est que, même s'il y a simple instrumentalisation, pour qu'elle fonctionne, il faut qu'il y ait une réception sociale. Et cela pose toute la question de la représentation et de la réalité : y a-t-il représentation sans réalité ?

Gilles LE BEGUEC

Je suis d'accord avec les principaux points de l'exposé de F. Bas, à quelques réserves près : je conviens que le terme n'apparaît pas au moment des événements mais après – cependant, le mot désigne bien la chose ; je pense aussi que l'élection partielle de Dijon – celle de Robert Poujade – est importante, il vient d'être élu secrétaire général de l'UDF et s'il s'est implanté difficilement à Dijon, son élection a été un succès franc et net. Je me souviens avoir eu le sentiment que s'il y avait des élections, elles seraient gagnées par la majorité Ve République plus facilement que les élections de 1967. Mais il ne faut pas surestimer l'importance de cette fameuse manipulation à propos de la tombe du soldat inconnu. De même, je ne ferais pas la même interprétation de la main tendue aux « enfants perdus » de l'OAS car les trois parlementaires dont vous avez parlé sont dans l'opposition. Ce qui me paraît important c'est que les parlementaires gaullistes gardent à l'esprit la mauvaise surprise du second tour des élections législatives de 1967 et qu'ils ne veulent plus se retrouver dans cette situation. Le ressentiment des anciens d'Algérie française a joué un rôle important dans ce phénomène et ils souhaitent neutraliser ce ressentiment. Pompidou le comprend parfaitement et cela rentre dans sa stratégie générale. Il s'agit pour un certain nombre de parlementaires de base de passer en force et de forcer la main du Général et de gens comme Louis Joxe qui considèrent que le moment de l'amnistie n'est pas encore venu. Je crois qu'il faut prendre les choses avec un minimum de précautions. Dans la seconde moitié de l'année 1968 et en 1969, j'étais collaborateur d'un député UDR responsable d'une fédération et je peux vous dire que l'on a trié les listes venues des Comités d'action civique pour en éliminer les éléments dangereux.

Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il faille d'abord centrer l'étude sur l'événement et là vous avez beaucoup défriché le terrain. Il faut aussi mettre l'événement en perspective : certains problèmes d'ajustement sont importants et font que cette thématique est sortie de l'événement proprement dit et a pesé sur la suite de la crise. Il faut comprendre aussi pourquoi les responsables au plus haut niveau, et en particulier Georges Pompidou, ont accepté de rentrer dans ce type de discours.

On peut résoudre ce problème de différentes façons et je vais en privilégier une. Il me semble qu'il y a un phénomène de culture politique gaulliste, constituée par la naissance de la Ve république voire par certains combats du RPR, qui oppose le peuple et des minorités. Cette culture est régulièrement réactivée et il me semble qu'elle a été réactivée dans les années soixante par l'effort d'intégration des sondages d'opinion. Nous avons d'une part la vieille rhétorique gaulliste selon laquelle le peuple dans ses profondeurs est étranger à ces agitations superficielles et d'autre part l'attention au baromètre de l'opinion (Jacques Baumel par exemple s'y intéresse beaucoup). Au niveau supérieur, la crise de 68 a déjà été vécue de façon limitée, au moment de la crise des mineurs. On voit bien dans le dernier livre d'Alain Peyrefitte la place que cela tient, l'ampleur des réflexions sur la gestion des crises, sur les phénomènes de retournement de l'opinion, sur les conduites à adopter pour désarmer des groupes contestataires que l'on considère comme minoritaires et non représentatifs, mais dont on sait qu'ils peuvent être portés à un moment donné par une vague d'opinion et qu'il y a donc des techniques de dégonflage à mettre en place, des stratégies d'attentes. Sur le plan de la culture politique, et là nous revenons au personnage central – sur cette question – de Pompidou, 1968 est un moment important dans un phénomène à plus long terme qui est une sorte de délégitimation d'un certain nombre d'élites qui intimidaient la majorité silencieuse. 1968 délivre en partie la majorité silencieuse d'une certaine crainte de prendre la parole. En particulier deux élites souffrent dans cette affaire – des élites que Pompidou n'aime pas – d'une part tout un secteur de l'élite intellectuelle, de l'intelligentsia de gauche, qui a été moquée par ses propres disciples et d'autre part une certaine gauche technocratique dirigiste qui est mise en porte à faux par les événements de 1968.

En ce concerne la politique proprement dite, j'en reviens à mon idée d'ajustement. Cette thématique de la majorité silencieuse – même si le mot arrive après, la chose est déjà là – connaît un succès considérable parce qu'elle se trouve au point de rencontre de mouvements que j'appelle divergents/convergents. Les finalités avouées ne sont pas du tout les mêmes, 68 contribue à exaspérer un certain nombre des conflits, au moins au niveau du discours, mais en même temps les gens ont tendance à se placer sur le même terrain.

Il y a d'abord une réactivation de la mémoire gaulliste, d'un gaullisme activiste issu du RPF, c'est toute l'histoire des CDR. Les premiers tracts circulent, il me semble, dès le 10-15 mai, sans indication de siège, sans nom. L'initiative, qui vient sans doute d'hommes qui dans le milieu gaulliste ont l'habitude de travailler avec le Service d'action civique (Jacques Foccart, Roger Frey), provoque une modification des rapports de force au sein de la famille gaulliste. En particulier, elle permet l'ascension électorale de Charles Pasqua, elle met sur le devant de la scène un discours qui est un peu différent du discours tenu durant les années précédentes, par exemple le parler cru d'Alexandre Sanguinetti.

La deuxième, c'est ce j'appelle la pression du centre. Une partie du centre est tentée de tenir un discours qui est d'ailleurs souvent très élaboré, développant des campagnes anciennes, et consistant à montrer que la gaullisme par sa pratique et son

exclusivisme a exaspéré les tensions dans la société politique française (discours que reprend Raymond Aron dans *La Révolution introuvable* et qui sera l'un des thèmes de campagne d'Alain Poher : « Un président pour tous les Français ». Cette pression centriste amène les responsables gaullistes à essayer de neutraliser son discours. Georges Pompidou, en particulier, a multiplié les ponts avec ce monde là, il est en contact régulier avec Joseph Fontanet, Jacques Duhamel. On sait comment les choses se sont terminées, les candidats du centre « Progrès et démocratie moderne » ont fait en 1968 un score inférieur à celui du Centre démocrate en 1967, mais c'est là qu'une dynamique s'est enclenchée et que la majorité groupée sous le sigle « Union pour la défense de la République » a su tenir un langage et tenir une posture qui empêchait les centristes de rentrer massivement dans la brèche ouverte. La dernière chose qui me paraît capitale c'est le rôle de Georges Pompidou dans toute cette affaire, c'est lui qui donne depuis le début une cohérence à tout ce discours. Cela correspond parfaitement au personnage qu'il campe en général et au rôle qu'il a tenu, en particulier dans la phase la plus difficile de la crise, la dernière semaine de mai 68, au moment où les fondations de l'État semblent vaciller. La question qui me semble importante c'est de savoir si tout ceci est lié simplement à l'événement. En effet Pompidou a toujours pensé que les bonnes réponses sont celles que l'on apporte sur le moment à des difficultés concrètes, que les projets, les règles de conduite que l'on se fixe au préalable, ne tiennent pas la route et contribuent plutôt à donner une mauvaise perception des choses qu'à éclairer le chemin. Il y a donc un doute, mais je vois dans l'attitude de Pompidou une grande continuité et une posture qui lui a permis de récupérer à son profit les deux lignes de force que j'ai mentionnées, celle d'un gaullisme activiste regaillardi et celle d'un centrisme qui exerce une pression complexe et subtile. Cette thématique de la majorité silencieuse qui deviendra une constante dans la pensée et l'action de Pompidou est selon moi la condition pour lui de réaliser ce qu'il souhaite et ce qu'il met en oeuvre depuis plusieurs années – l'enracinement de la majorité Ve République telle qu'elle est apparue pragmatiquement depuis 1962 dans la grande tradition modérée française. Ce qui suppose de « ratisser » le plus large possible, de trouver des discours communs avec ceux qui à droite ou au centre-droit ne sont pas dans cette majorité. Ce qui suppose aussi de noyer une certaine spécificité de la thématique gaulliste du rassemblement dans une thématique moins sulfureuse. La thématique gaulliste du rassemblement est en effet ambiguë, elle ne joue pas pleinement sur le clivage droite/gauche, tandis que le thème de la majorité silencieuse, en reprenant un certain nombre des points forts du discours gaulliste, se place sur un terrain où l'ensemble des droites modérées peuvent se retrouver.

Robert Frank

Cet exposé de Gilles Le Béguec a remarquablement montré l'entrecroisement, à l'époque, des cultures politiques des droites françaises en général et de la nébuleuse gaulliste en particulier.

Il y aurait beaucoup de questions à poser à l'un et l'autre des orateurs. Cette expression « majorité silencieuse » soulève des problèmes, d'abord dans la

chronologie. Comme vous l'avez souligné, le mot apparaît en 1970 en France, mais la chose a précédé le mot. Cette expression pourrait apparaître comme une tautologie : toute majorité n'est-elle pas silencieuse ? Elle est qualifiée de cette façon à des moments bien déterminés, on ne parle d'elle que quand il y a du bruit à côté d'elle. Se pose alors la question de l'instrumentalisation de cette majorité silencieuse : peut-on avoir une idée de l'évolution fine de l'opinion publique du 10 mai 1968 jusqu'au 30 mai ? Une autre série de questions se pose quant à la différence de stratégie de de Gaulle entre le 24 mai et le 30 mai.

G. Le Béguec

Pour répondre à R. Frank, je crois que Pompidou a une stratégie, que de Gaulle n'en a pas, et que Giscard en deux. Le général de Gaulle n'a pas de stratégie jusqu'à ce que le danger soit aux portes, face à l'événement il retrouve le sens de la manoeuvre, de la mise en scène, et c'est lui le vrai vainqueur de 1968. La proposition du 24 mai sur la participation est une réponse idéologique, mais non une stratégie. Pompidou a une stratégie qui consiste à aller aux élections, avec ou sans de Gaulle, il a la conviction qu'une majorité bien ordonnée parviendrait à desserrer l'étreinte centriste et à mordre dès le premier tour sur l'électorat du centre. Un certain nombre de ralliements centristes sont programmés depuis le début de l'année 1968, depuis que Jacques Duhamel et ses amis font bande à part au Centre démocrate (Bernard Stasi par exemple est candidat Défense de la République, dès 1968). Pompidou est persuadé qu'il remportera les élections. Giscard, quant à lui, a traversé ces événements sans trop de désavantages mais cela a été délicat. Tout d'abord, il comprend assez vite quelle est la stratégie de Pompidou et que celui-ci sera le chef de la manoeuvre, ce qu'il ne souhaite pas. Cela l'amène, de temps en temps, à se montrer légitimiste à l'égard du général de Gaulle. Par contre, il lui faut préserver son image pour l'avenir et c'est tout le sens de son discours à l'Assemblée nationale. Il veille à toujours paraître comme attentif à ce qui se passe, apte à comprendre son temps, hors de cadres politiques rigides, et à être, dans un avenir indéterminé, celui qui pourra ramener un certain nombre d'énergies dans une droite renouvelée.

F. Bas

En ce qui concerne l'opinion, ce qui est intéressant c'est que la « majorité silencieuse » est une thématique qui peut se comprendre dans le cadre d'une continuité des comportements et des pratiques politiques. Y-a-t-il derrière ce terme une réalité ou n'est-elle qu'une construction, une source d'auto-légitimation pour le pouvoir (la majorité silencieuse ne parle pas, donc, elle consent). C'est le point de départ de mon travail : comment suivre une évolution de l'opinion sur les événements ? Je me suis d'abord intéressé à l'expression qui dit cette opinion à cette époque-là et qui est la « majorité silencieuse ». Puis en remontant aux sources et en découvrant que l'expression n'existait pas pendant les événements, l'idée m'est venue de reprendre la formule de Bourdieu : « l'opinion publique n'existe pas ». J'ai construit mon travail à partir de cette formule. La question reste posée de savoir si

effectivement l'opinion publique dans sa masse était plutôt du côté de l'ordre comme les résultats des élections législatives l'ont montré ou si ce résultat électoral n'aurait pas effacé un peu rapidement ce qui s'est passé pendant ces deux mois là.

G. Le Béguec

Les responsables politiques sont persuadés que l'opinion publique existe : par exemple, André Malraux parle de ces problèmes au général de Gaulle dès 1945, Jean Stoezel est un familier des cercles gaullistes, et François Goguel est un maniaque de la mesure des événements lors des élections partielles. Derrière de grandes constructions idéologiques – le peuple gaullien, la majorité silencieuse – dans les choix qui sont faits, le postulat d'une opinion publique existe très fortement.

Bernard Brillant

Ce qui existe au fond, c'est le consensus républicain qui fait que la gauche se présente aux élections. La « majorité silencieuse » est une construction politique ancienne. Ce que perçoit bien de Gaulle qui met la gauche traditionnelle face à ses responsabilités sur le consensus républicain. En effet, l'autre culture politique est celle du coup d'État, du putsch, de la révolution et de l'insurrection et de Gaulle va mettre la gauche devant le choix suivant : le consensus politique ou le putsch. L'unité de la nation et la dénonciation du complot étranger, le parti communiste en joue lui aussi vis-à-vis de Cohn-Bendit. La gauche intègre un certain consensus autour des valeurs de la patrie et de la nation. Ce qui me frappe c'est que l'on a parlé dans ce séminaire de majorité silencieuse dans le cadre des organisations politiques de la droite ou du centre. Or, au sein de la gauche, le consensus républicain et la légitimité du suffrage vont jouer dans le retournement de l'électorat. Les organisations traditionnelles de gauche n'emploient pas le terme de « majorité silencieuse », mais quand elles veulent polémiquer avec l'extrême-gauche elles emploient le terme de « base » : elles retournent « la base » contre la minorité agissante.